

accordée aux éleveurs de porcs du Canada. L'économie s'en ressent et ces décisions touchent davantage ma propre région et la province de Québec que les provinces de l'Ouest.

Je tiens à répéter, à la Chambre des communes, ce que j'ai dit ailleurs: je suis absolument contre ces mesures du gouvernement actuel. Il me paraît inconcevable que l'on supprime ces subventions alors que d'autres secteurs de notre économie ne cessent d'obtenir davantage et que le cultivateur paie sa part pour permettre à ces secteurs d'obtenir ce qui leur revient de plein droit. Il n'est pas juste que l'industrie agricole fasse les frais de cette situation, payant toujours davantage et, dans beaucoup de cas, recevant toujours moins.

Cet après-midi, nous traitons d'une motion proposée par le chef du Nouveau parti démocratique concernant la situation du grain ou, comme il l'appelle, l'état critique de la situation de caisse des cultivateurs de l'Ouest canadien. Je suis allé dans l'Ouest, il y a quelques semaines, avec d'autres membres du comité de l'agriculture. J'ai eu l'occasion, en tant que député originaire de l'Est, de voir pour la première fois comment les cultivateurs de l'Ouest s'acquittent journalièrement de leur travail.

Nous avons pu constater les conditions de vie en Alberta et au Manitoba, et nous avons passé au moins deux jours dans chacune des provinces mais c'est en Saskatchewan que nous avons pu vraiment nous rendre compte de la situation des cultivateurs ordinaires et des problèmes auxquels ils font face. Le comité a été divisé en groupes. On m'a placé avec un député conservateur. Les membres du Syndicat du blé de la Saskatchewan nous ont mené d'une ferme à l'autre. Nous avons visité bon nombre de cultivateurs chaque jour. Ceux-ci nous ont ouvert leurs livres et nous avons vu quelle était leur situation financière.

Il restait au premier cultivateur que nous avons visité environ 40,000 boisseaux de blé. Une partie de ce blé était vieux de deux ans et demi. Il n'avait pas vendu sa récolte d'il y a deux ans, pas plus que celle de l'an dernier. Il nous a dit, en toute sincérité, je pense, qu'il était aculé au pied du mur, car il avait épuisé tout son crédit et il ne lui restait plus d'argent. Il lui en restait assez pour ensemen- cer et payer l'essence pour la présente campagne, mais il ignorait ce qu'il ferait le moment de la récolte venu à l'automne. Il n'avait aucune idée de ce qui se passerait alors.

D'autres cultivateurs nous ont parlé de situations semblables. Est-ce la faute du cultivateur? Pouvons-nous espérer que les cultivateurs de l'Ouest du Canada fassent comme les

autres cultivateurs canadiens qui produisent du lait, du bœuf, du tabac et ainsi de suite? La réponse est non; nous ne pouvons nous attendre qu'ils vendent leur récolte de la même façon, car une bonne partie du blé canadien doit être exporté. Il me paraît inconcevable, à moi comme à tout autre d'ailleurs, que le petit cultivateur de la Saskatchewan, de l'Alberta ou du Manitoba puisse vendre directement son blé à la Chine, à Cuba, à la Hongrie, à l'Angleterre ou à tout autre pays. Il est évident qu'il lui faut quelque chose pour disposer du blé en son nom. C'est pourquoi la Commission canadienne du blé a été créée il y a de cela bien des années. D'après ce que j'ai entendu dire par les cultivateurs de l'Ouest, par les hommes politiques qui les représentent et par les fonctionnaires de la Commission du blé qui ont témoigné devant nous au moins deux fois, je considère les membres de la Commission du blé comme des hommes d'une sincérité éprouvée qui font de leur mieux pour défendre les intérêts des cultivateurs de céréales et notamment de blé de l'Ouest. J'estime que, d'une certaine façon, ils ont très bien réussi.

• (5.40 p.m.)

Il y a, à la Commission du blé, des hommes de valeur. M. McNamara, président de la Commission, répond aux questions d'une manière très pertinente. Je n'approuve pas toutes ses réponses mais c'est dans un véritable esprit de coopération qu'il s'est efforcé de nous décrire la politique de la Commission du blé et celle du gouvernement du Canada et ce que l'on fait pour aider le cultivateur de l'Ouest.

Je mentionne la Commission du blé, monsieur l'Orateur, car si ce n'est pas la faute du petit cultivateur de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba s'il ne peut vendre son grain à un représentant de l'étranger—et il ne peut évidemment le faire lui-même—à qui la faute? Je le dis avec le plus grand respect pour les autorités du pays, c'est la faute de la Commission canadienne du blé qui représente les cultivateurs, ou celle du gouvernement qui a désigné en premier lieu la Commission du blé.

Qu'on me permette une courte digression, monsieur l'Orateur. J'aimerais dire à la Chambre que j'ai lu dans les pages financières d'un des journaux d'aujourd'hui qu'on vient de faire une nouvelle nomination à la Commission du blé; il s'agit du président du syndicat du blé de la Saskatchewan. Je crois savoir que c'est un cultivateur dont la compétence est reconnue. J'espère qu'il saura inculquer de nouvelles idées et inspirer de la vie à la Commission, afin que nous parvenions à liquider les surplus actuels.